

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ADEME ET CITEO ANNONCENT LES LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS : « DEVELOPPER DES DISPOSITIFS PERFORMANTS DE REEMPLOI D'EMBALLAGES EN VERRE »

Le 1er avril 2021

L'ADEME et Citeo dévoilent aujourd'hui les 34 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à expérimenter et à accompagner le développement de dispositifs locaux performants de réemploi d'emballages en verre et se félicitent du succès de cette initiative commune.

Lancé à la mi-2019 et clos au 30 décembre 2020, cet AMI s'inscrit pleinement dans la volonté de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de réemploi d'emballages fixés par la loi AGE¹ en contribuant à répondre à un triple objectif :

- capitaliser sur ces projets en partageant des retours d'expérience pour garantir les performances environnementales et économiques,
- soutenir les projets permettant la mise sur le marché d'emballages réemployables et réemployés,
- améliorer les dispositifs locaux existants.

Une analyse conjointe des 39 candidatures a été réalisée par les experts de l'ADEME et de Citeo. A destination des porteurs de projets (metteur en marché, opérateur du lavage.....), l'AMI permet d'apporter un **soutien technique et financier** à différents types de projets dont la durée (de 6 mois à 2 ans), varie selon la nature. Ils peuvent être des études de faisabilité, des expérimentations locales, des animations territoriales, des projets de recherche et développement ou bien encore d'investissement.

¹Loi AGE¹ adoptée en février 2020, article 9 : « A ce titre, la France se dote d'une trajectoire nationale visant à augmenter la part des emballages réemployés mis en marché par rapport aux emballages à usage unique, de manière à atteindre une proportion de 5 % des emballages réemployés mis en marché en France en 2023, exprimés en unité de vente ou équivalent unité de vente, et de 10 % des emballages réemployés mis en marché en France en 2027, exprimés en unité de vente ou équivalent unité de vente. Les emballages réemployés doivent être recyclables. »
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759/>

Données et chiffres

Nombre de lauréats : 34

Nombre de régions : 14

4 millions d'euros d'aides octroyées cumulées par l'ADEME et Citeo, soit :

- 3 millions d'euros d'aides par l'ADEME au total, dont la moitié en soutien à l'investissement
- 1 million d'euros d'aides par Citeo (hors investissement)

Typologies des projets :

- ETUDES : 17
- EXPERIMENTATIONS : 29
- EQUIPEMENTS : 11

Typologies Emballages/Secteurs :

- BOUTEILLES : 24
- POTS : 8
- FLACON : 1
- PLATS RESTAURATION : 10

Typologies des structures :

- ASSOCIATION : 19
- ENTREPRISES : 5
- METTEURS EN MARCHÉ : 8
- DISTRIBUTEUR : 1
- COLLECTIVITE : 1

Des lauréats et des projets contribuant à développer le réemploi et les connaissances























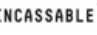












L'ADEME et Citeo se félicitent de la mobilisation des acteurs sur tous les axes structurants d'un développement du réemploi :

- les études pour mieux comprendre les potentiels de réemploi dans les territoires et faire émerger des dynamiques locales, comme notamment CircuVerreBFC (Bourgogne Franche Comté) et pour identifier les adaptations industrielles comme Vitamont (Nouvelle Aquitaine),
- les expérimentations pour tester la viabilité économique et environnementale du réemploi selon les acteurs et les segments de marché concernés, comme notamment Bout' à Bout' (Pays de la Loire), la Consigne GreenGo (Ile-de-France), Fischer / Heineken (Grand Est), et Système U (Bretagne),
- la mise en place d'équipements comme notamment le site dédié au lavage de Luz Environnement (Nouvelle Aquitaine).

Une mobilisation de tous les territoires en faveur du réemploi du verre

34 projets Lauréats sur 14 régions



- | | |
|--|---|
| <p>1 • Brasserie Bendorf </p> <p>• Fischer HEINEKEN </p> <p>• Uzaie </p> | <p>7 • BoxEatY </p> <p>• Consigne Sud Aquitaine </p> <p>• L'attache Rapide </p> <p>• Luz Environnement </p> <p>• Vitamont </p> |
| <p>2 • J'aime Mes Bouteilles </p> <p>• Vitaqora </p> | <p>8 • ReBout' </p> |
| <p>3 • 123 Consigne </p> <p>• Alpes Consigne </p> <p>• Daily Pic </p> <p>• Danone </p> <p>• La gamelle Consignée </p> <p>• Macéo </p> <p>• Rebooteille </p> | <p>9 • Bout' à Bout' </p> <p>• Bout' à Bout' </p> <p>• Trivalis </p> |
| <p>4 • Ecoscience Provence </p> <p>• L'incassable </p> | <p>10 • Système U </p> |
| <p>5 • Union des Vignerons UVIB </p> | <p>11 • Consigne et réemploi en Normandie </p> |
| <p>6 • ETIC Emballages </p> <p>• Consign'Up </p> <p>• Ibbco Cosmétiques </p> <p>• Oc'Consigne </p> | <p>12 • Haut La consigne </p> |
| | <p>13 • La Consigne GreenGo </p> <p>• Reconcil </p> |
| | <p>14 • Qualicarry </p> <p>• Reutiliz </p> |

Retrouvez plus en détails, le contenu des projets lauréats dans le document annexe.

Par la suite, une évaluation des performances de chaque projet et un suivi de son avancement seront assurés par l'ADEME et Citeo, en concertation avec le porteur de projets afin de répondre au besoin de capitalisation.

La loi AGEC a inscrit plusieurs objectifs ambitieux en termes de substitution des emballages en plastique à usage unique et de réemploi des emballages.

Au travers de son fonds Eci, aujourd'hui abondé par le Plan de relance, l'ADEME souhaite poursuivre et renforcer son accompagnement aux acteurs et aux projets visant à déployer des dispositifs de réemploi performants.

L'ADEME aide ainsi les entreprises à financer des études et expérimentations préalables à un investissement ainsi que des investissements. Les études et expérimentations peuvent être aidées jusqu'à 70 %. L'aide aux investissements peut aller jusqu'à 55 %.

Les Directions régionales de l'Agence sont à l'écoute des projets via le dispositif disponible sur AGIR : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aides-reemploi-reduction-substitution-emballages-contenants-notamment-plastique-a>

A travers ses actions d'open innovation et de soutien aux initiatives de réemploi, Citeo souhaite répondre aux attentes de ses clients en faisant émerger des solutions alliant performance environnementale et contribution au changement d'échelle. Les expérimentations lancées dès 2019 et les études sont les 2 axes de soutien et d'engagement de Citeo pour le réemploi. Un travail de définition des gammes d'emballages réemployables standardisés est également en cours, pour les secteurs de la restauration, de la boisson et des produits frais.

Aller plus loin :

- Annexe au CP : [Fiches d'identité par région des 34 projets Lauréats de l'AMI Réemploi Verre ADEME Citeo](#)
- Le CP de lancement de l'AMI : <https://presse.ademe.fr/2019/06/lademe-et-citeo-sassocient-pour-developper-des-dispositifs-performants-de-reemploi-demballages-en-verre.html>
- Analyse de 10 dispositifs de réemploi-réutilisation d'emballages ménagers en verre : <https://presse.ademe.fr/2018/11/etude-la-consigne-du-verre-pour-reemploi.html>

Service presse ADEME

01 58 47 81 28 / ademepresse@havas.com

Contact presse CITEO

06 75 65 04 61 / Laureen BONNET / presse@citeo.com

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)

A PROPOS DE CITEO

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat à travers 5 objectifs : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

www.citeo.com



[@citeofrance](https://twitter.com/citeofrance)